AUX

Electeurs

DE LA

Cite D'Ottawa.

Messieurs--

Par suite de la mort si regrettée de mon ami, M. Perley, l'un des représentants de notre cité au Parlement, une élection aura lieu prochainement pour remplir cette vacance. Je me suis permis de croire que ma candidature recevrait votre approbation et je viens conséquemment demander vos suffrages pour la prochaine élection.

Mes convictions et mon long contact avec la politique générale du parti Libéral-Conservateur m'ont toujours amené et m'amènent encore à croire qu'elle est plus propre que la politique du parti Libéral à faire la prospérité du Canada.

En dehors des questions purement Politiques et que l'on n'envisage qu'au point de vue des partis, il en est d'autres qui viennent d'être soulevées en Parlement et qui concernent le Travail, le Capital et le Commerce. Ces questions, d'une nature éminemment sociales, touchent à la vie journalière et au bonheur d'un et de tous.

Vivant au milieu de vous depuis de nombreuses années et ayant l'honneur d'être connu de la presque totalité de notre population, j'espère que tous seront convaincus que je puis leur rendre des services dans l'examen de ces questions vitales et que je suis digne de l'honneur que je sollicite en ce moment.

Votre obéissant serviteur

A. J. CHRISTIE.

Mercredi 9 Avril 1890

ECHOS DU JOUR

Les évêques du Brésil doivent publier prochainement une lettre pastorale dans laquelle ils refuseront de consentir à la séparation de l'église et de l'Etat.

M. Barthe, de l'*Electeur*, qui vient d'écrire un article sur le "pont cantilever" de Québec, sera sans doute heureux d'apprendre que ce n'est pas le *levier* qui manquait à Archimède pour soulever le monde, mais un *point* d'appui.

Le général Boulanger, MM. Laisant, Deroulède, Laguerre, Rochefort et trente et un membres du comité boulangiste ont tenu une conférence à la résidence du général sur l'île de Jersey le 4 du courant. Après la conférence, on a donné un grand banquet en l'honneur du général Boulanger.

L'honorable M. Blair, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a introduit en chambre un bill pour empêcher le pairage dans les contestations d'élections. Cette mesure est destinée à produire d'heureux effets, et si elle devient loi, les électeurs de cette province n'auront qu'à se féliciter des résultats qu'on en attend.

Le *Citizen* de ce matin annonce qu'une requête couverte de nombreuses signatures entre autres celle d'importants libéraux a été hier présentée à M. C. H. MacIntosh le priant de se porter candidat pour la cité d'Ottawa en remplacement de feu M. Perley. M. MacIntosh doit donner sa réponse lundi prochain.

Trois tableaux de grands prix sont devenus la proie des flammes à l'église de Sainte-Marie de la Paix, à Rome, par suite d'une explosion d'une lampe. La fresque de Raphaël "La Sybylle" a été épargnée mais avec beaucoup de peine. La *Riforma* demande au gouvernement de défendre ces cérémonies dangereuses qui menacent de faire perdre des trésors nationaux.

Tous les journaux de Paris ont publié la nouvelle du fameux Eyraud. Le meurtrier de l'huissier Gouffé aurait été capturé à Paso del Norte (Nouveau Mexique). La police française prétend avoir été notifiée officiellement de cette arrestation.

On s'expliqua difficilement comment le pauvre diable, dont on a déjà retrouvé deux cadavres, a pu se laisser prendre vivant en Amérique.

Son honneur le juge Chauveau a reçu un câblegramme qui prouve bien en quelle haute estime était tenu le regretté M. Chauveau par tous ceux qui l'ont connu.

Le câblegramme se lit comme suit :

Aix les Bains, France.

A l'honorable juge Chauveau.

Nos plus profondes sympathies.

Signé)

LORNE-LOUISE.

Le sénateur Hall vient de soumettre au Sénat à Washington, un bill pour limiter les privilèges accordés jusqu'ici à la ligne courte du chemin de fer canadien du Pacifique comme à tout autre chemin de fer américain.

Le bill a pour objet d'empêcher le transport sur cette ligne courte de marchandises canadiennes qui sont destinées à l'exportation, mais le bill ne touche en rien au commerce local.

Voici les trois classes de marchandises qui pourront être transportées sur la ligne courte :

1o Marchandises de production américaine à destination des Etats-Unis ou pour exportation en pays étranger d'un port américain.

2o Marchandises de production américaine destinées à être consommées en Canada, mais non celles devant être exportées d'un port canadien sur l'Atlantique.

3o Marchandises provenant d'un pays étranger et à destination finale du Canada.

Une autre clause du bill, la clause 5, supprime le tarif réduit pour marchandises d'entier parcours venant des Etats de l'ouest et à destination Européenne, à l'exception toutesfois des marchandises qui seraient mises à bord des steamers à un port américain, soit Portland, Boston ou New-York.

En fait le but principal de ce bill est de favoriser le commerce des ports américains sur l'Atlantique et d'enlever aux ports de Saint Jean et d'Halifax le commerce que le chemin de fer du Pacifique leur apporte.

La Langue francaise

DANS

LA PROVINCE D'ONTARIO

Le chef conservateur a la rescousse du francophobe Craig

Pas de prévilège pour les Français c'est le motto électoral.

Au discours si sensé et si généreusement libéral de l'hon. M. Ross, M. Meredith, chef de l'Opposition, a répondu par une autre harangue pleine d'insolence et de menaces pour les Canadiens français d'Ontario. En voici la quintessence.

Il reproche au gouvernement de ne pas préciser ce qu'il entend faire au sujet des écoles françaises et il craint qu'il ne les protège outre-mesure. On a fait du sentiment, mais on ne nous a pas éclairé sur l'avenir. On dit que l'Opposition a des sympathies pour Québec et qu'elle en reçoit des ordres ?

C'est ridicule autant que c'est faux. Le grand ami de la province française, c'est M Mowat, c'est le parti libéral. Nous ne voulons qu'une seule langue dans toutes les écoles d'Ontario, et c'est la langue anglaise. On nous reproche de ne pas travailler à faire un grand peuple des diverses races du Canada. Eh ! que fait donc M. Mercier, l'ami du gouvernement d'Ontario ? Il s'applique tout uniquement à façonner dans la Puissance une grande nation française et romaine catholique. Il faut donc protéger nos écoles contre ce mouvement, contre cette intrusion du français. On nous dit que la province de Québec tolère l'enseignement de l'anglais. Belle affaire ! Est-ce que nous les vainqueurs, par les armes de nos aieux, nous aurions à mendier des vaincus un tel privilège ? Ici dans Ontario, nous pouvons et nous devons refuser pareil privilège aux Français car il y a danger.

Du temps même du Dr Ryerson, on souhaitait l'enseignement de l'anglais. Des pétitions de 1851 nous apprennent que les Canadiens le voulaient également. Le gouvernement libéral a toujours préféré activer l'enseignement du français, c'est facile à prouver.

Il est faux que les écoles françaises de Prescott et Russell soient dirigées de façon à n'attirer aucun reproche. Les instituteurs incompétents y sont nombreux. 19 au moins ne peuvent enseigner notre langue.

(M. Meredith lit ensuite des lettres dirigées contre nos écoles françaises de Prescott et Russell)

Le ministre de l'Instruction Publique a de plus permis l'usage du *Syllabaire Catholique* dans lequel il y a des prières à la vierge Marie et à d'autres saints. Les catholiques, eux, permettraient-ils l'introduction de la Bible dans leurs écoles ? Ne craignez pas.

Il est donc prouvé, malgré ses dénégations, que le ministre de l'Instruction Publique a laissé employer ces livres et d'autres. C'est ce que nous ne voulons pas : de là le projet de loi de M Craig.

Nous voulons que l'enseignement soit le même dans les écoles Publiques et Séparées. Pas de différence, pas de privilège.

Il faut de plus que tous les instituteurs possèdent parfaitement l'anglais et toute école qui ne se conformera point aux règlements que nous désirons, soit incessamment privée les bénéfices de la législation éducationnelle. Le bill de M. Craig veut tout cela, mais le gouvernement refuse, car son but caché est de courtiser le groupe français. La population anglaise peut-elle tolérer plus longtemps pareille monstruosité ?

Ce bill veut encore et surtout—nous ne saurions trop insister là dessus—veut encore et surtout l'enseignement d'une seule langue : l'anglais.

Ce n'est pas le gouvernement et le parti libéral qui désirent sincèrement la formation d'une grande et forte nation canadienne.

C'est nous, nous seuls.

Et pour y arriver nous demandons que pas une race jouisse de privilèges particuliers ; nous voulons faire disparaître les différences qu'il y a entre les races et nous croyons que le but ne sera atteint que le jour où l'anglais sera seule la langue : dominante et courante dans le public, unique et obligatoire dans l'école. N'admettons le français qu'en autant qu'il peut faciliter l'étude de l'anglais, rien de plus.

Nous ne voulons pas, nous conservateurs, la guerre de races ou de religion, mais nous refusons énergiquement l'octroi ou la continuation de privilèges qui permettent aux Canadiens français de faire bande à part, de grandir et peut être de nous englober, plus tard. Ils sont venus s'établir au milieu de nous, eh bien, qu'ils obéissent à la loi qui nous régit.

Pour en faire des Anglais il faut leur imposer l'étude de notre langue. Si nous reculons, il faudra bientôt admettre le français dans nos cours de justice, dans nos conseils municipaux.

Disons donc de suite aux Canadiens français qu'en venant habiter parmi nous ils doivent obéir à nos lois, apprendre l'anglais et le parler. Nous ne voulons pas soulever de passion ni de sentimentalités politiques, mais l'Opposition conservatrice dont il (M. Meredith) est le chef veut détruire tout privilèges, surtout ceux dont jouissent les Canadiens français.

DEPECHES DU SOIR

(Service Special)

Madame Weeks devant la cour Suprême

Charlottetown, I. P. E., 9 avril—L'enquête préliminaire dans la cause d'empoisonnement Weeks-Sutherland est finie et l'accusée subira son procès à la Cour Suprême.

Le Mail dans les frais

Toronto, 9 avril—Thomas Ross, de cette ville, a obtenu hier en Cour d'assises un jugement de $500 contre le *Mail* pour libelle.

Le fameux Hughes

Toronto, 9 avril—Les électeurs du Comté de Peel ont envoyé une députation auprès de M. Hughes, inspecteur d'école, pour le prier de se porter candidat chez eux. M. Hughes n'a pas donné de réponse définitive.

L'attentat sur l'Intercolonial

Halifax, 6 avril.—Un nommé Ross a été arrêté à Stellarion sous soupçon d'être celui qui a placé deux pièces de bois pour faire dérailler le train d'Halifax sur un point de l'Intercolonial.

Destruction d'un village par un cyclone

Burlington, Iowa 9—Purphestown, dans le comté de Whisteside, Illinois, a été balayé par un cylone. Toutes les maisons du village ont été démolies et plusieurs personnnes ont été tuées. Ce village a une population de 800 âmes. Un grand nombre d'animaux ont aussi péri. Des fragments de bâtisses ont été lancés à de grandes distances.

Nouvelles de Montreal

Montréal 9 Avril—M. E. Auclair a été nommé député-greffier de la Cour du Recorder par le comité de police.

—Chs H. David, 2141 rue Notre-Dame, a fait cession de ses biens. Passif environ $1,400.

—Madame Hamilton, la veuve de M. Antoine Hamilton dont nous avons annoncé la mort subite arrivée samedi dernier, est dans un état très critique depuis le décés de son mari.

—L'échevin J. M. Dufresne et M. Globensky de St-Eustache sont partis pour le Manitoba où ils s'en vont faire une visite sur leur ranch qu'ils possèdent à une centaine de milles de Winnipeg.

—On dit que M. Edouard C. Lalonde doit se présenter dans le comté de Chambly ainsi que le capitaine A. T. A. Chagnon; le premier comme libéral indépendant et l'autre comme conservateur indépendant, tous deux contre le gouvernement provincial actuel.

—La cause des Jésuites *vs* le *Mail* est encore remise, à vendredi prochain 11 courant.

—L'encan a commencé hier matin à l'hôtel Richelieu. M. Barsalou, l'encanteur, dit que tout fait prévoir que la vente réalisera un montant assez élevé pour rencontrer les prévisions des créanciers.

—Le chef Benoit se déclare satisfait des deux nouvelles pompes chimiques qu'il vient de recevoir de la fabrique Ottoway de Baltimore.

—Le maire Grenier a eu une entrevue avec M. Mercier à propos de l'ordre en conseil, passé pendant la dernière session, se rapportant à l'annexion, pour affaires scolaires d'une certaine portion de partie Ouest, de la cité avec Ste-Cunégonde.

M. Mercier, dans sa réponse au Maire dit qu'il avait passé la motion en Conseil parceque Mgr Fabre l'avait recommandée.

—M. L. O. David est nommé shérif de Montréal.

M. P. M. Sauvalle, correspondant de l'*Electeur* à Montréal, est nommé député-shérif.

M. Hamelin a été nommé clerc de la Cour Supérieure.

—Hier à midi, à l hôtel de ville, au milieu d'un grand concours de citoyens influents M. Hurteau a été déclaré élu échevin du quartier St Jacques, aucun opposant ne s'étant présenté.

M. l'échevin Hurteau a reçu les chaleureuses félicitations de ses nombreux amis.

—Un pénible accident est arrivé lundi soir, vers 6,30 hrs. sur la rue Lusignan, à l'endroit où passe la voie du Grand Tronc. Une dame du nom de Catherine Bonton, âgée de quarante ans environ, traversait la voie ferrée lorsqu'elle fut frappée par une locomotive. Lorsqu'on l'a ramassée, elle avait la jambe droite en bas du genou et la jambe gauche en haut du genou coupées.

L'infortunée est morte hier matin à l'hôpital Général.

Nouvelles de Quebec

Québec, 9 avril—L'Union Typographique No 159 a élu président—Félix Marois. Vice-président—Alfred Doré.

—Nous apprenons avec plaisir que l'hon. M. Dionne qui s'est fracturé une jambe en tombant sur la glace à la fin de la session prend du mieux de jour en jour. Dans une dizaine de jours, l'on croit qu'il pourra laisser sa chambre.

—M. W. Simons a reçu sa commission du gouvernement samedi comme maître du hâvre en remplacement du capitaine J. Dick, qui a résigné.

—Il y aura réunion du cabinet provincial jeudi. On dit que la date des élections sera fixée à cette réunion.

—Dimanche soir, à l'office de l'archiconfrérie, à l'église St Jean-Baptiste, M. Fortunat Dorval, de la Banque Nationale d'Ottawa, a rendu avec beaucoup d'effet un *Ave Verum* de Millard.

—Les difficultés qui existaient entre M Alphonse Kérouack de la Banque Nationale ayant été réglées, M. Kérouack qui a demeuré quelque temps aux Etats Unis est revenu au pays.

—M. Wade, de la société Smith, Wade et Cie, Québec, et M. Powis de la société Bryant, Powis et Bryant, de Liverpool ont pris passage sur l'*Adriatic* à New-York pour Liverpool.

—Les chantiers de Lévis qui servent de quartiers d'hivernement présentent beaucoup d'animation à l'heure qu'il est. On se prépare pour la navigation. Mécaniciens, calfeutreurs et charpentiers sont à l'œuvre, mettant tout à l'ordre.

—Dimanche après-midi, le capitaine Michel Lecours de Lévis, été victime d'un accident assez grave. Il passait sur la rue Guenette, près de l'Eglise Notre-Dame, lorsqu'une voiture à une allure assez vive, vint le frapper.

M. Lecours tomba sur la rue et fut traîné par la voiture sur une longue distance.

Le blessé a reçu plusieurs blessures à la tête et ressentait de fortes douleurs internes, sans qu'elles fussent cependant bien dangereuses.

La retraite de Bismark

Paris 8 avril.—L'*Evènement* publie la lettre suivante de son correspondant spécial à Berlin: "Je voudrais vous donner encore aujourd'hui quelques impressions et quelques renseignements sur la retraite de M. de Bismark; et je suis frappé des commentaires plus ou moins fantaisistes des journaux français.

L'émotion a été plus vive en Europe qu'à Berlin. Nous aurions eu un premier ministre comme M. de Bismark, qui aurait occupé chez nous le pouvoir dans de semblables conditions pendant si longtemps que l'impression aurait été considérable. Je vous affirme qu'ici elle a été très légère; j'ai parcouru la ville, j'ai été dans les brasseries, et j'ai vu des personnages du monde officiel prussien: il n'y avait pas de groupes animés ni de commentaires passionnés; on me répétait partout: Cette démission était attendue, elle était inévitable, et si les promeneurs étaient nombreux sous les Tilleuls, c'est parce que le temps était superbe, ce n'est pas parce que M. de Bismark avait donné sa démission. Cette foule s'écoulait avec la plus grande insouciance; il n'y avait pas de groupes, il n'y avait pas de rassemblements; on acceptait la nouvelle comme une vieille nouvellle qu'on connaissait depuis quelque temps. C'est peut-être une affaire de tempérament; l'Allemand est froid, peu expansif: cependant à l'époque des élections du Reichstag l'agitation avait été considérable.

Il faut attribuer cette sorte de résignation des Berlinois à ce fait que le jeune empereur est très populaire, qu'on a confiance dans la politique réformatrice qu'il semble vouloir inaugurer et qu'on voyait dans la présence de M. de Bismark une sorte d'*impedimentum* à la réalisation des projets du souverain. M. de Bismark était considéré comme un homme politique "vieux jeu", qui voulait continuer la politique autoritaire au moment où les partis s'agitaient et se montraient hostiles à la direction qui avait été donnée aux affaires intérieures de l'empire dans ces dernières années et qui menaçait de se perpétuer.

M. de Bismarck a compris qu'il n'exercerait plus désormais le pouvoir dans sa plénitude, qu'il se trouverait heurté dans ses convictions et dans ses idées par l'initiative du jeune empereur, qu'il serait obligé d'accepter la responsabilité d'actes auxquels il n'aurait pas participé, il pensait aussi que le meilleur moyen de combattre les socialistes n'était pas de leur faire des concessions et que la voie dans laquelle entrait l'empereur était remplie de périls et pourrait entraîner de graves complications intérieures.

M. de Bismarck peut avoir raison dans l'avenir, une grande partie de l'opinion publique lui donnait tort, et je peux vous certifier que, le jour même où il donnait sa démission, M. de Bismarck disait à un de meilleurs amis : "J'ai rempli mon devoir, j'ai eu une laborieuse et utile carrière, je ne pourrais pas exécuter des mesures que je désapprouverais; je me retirerai à Varzin, tranquille, où je pourrai m'occuper de l'administration de mes biens : mon fils m'y suivra."

Quant à l'empereur que l'on représente comme un esprit inquiet, impatient et surtout comme un soldat, il est particulièrement préoccupé de la situation intérieure, désireux de se signaler par une politique de réforme, et absorbé par la préoccupation d'enrayer par une série de mesures progressistes le mouvement socialiste.

Quant à la politique extérieure, on a pensé en France que cette révolution de palais pouvait avoir des conséquences fâcheuses. M. le prince de Bismarck était, par une de ces bizarres contradictions, considéré comme l'homme de la paix après avoir été l'homme de la guerre ; les aventures extérieures n'auraient pu, en effet, rien ajouter à sa gloire, et on le représentait comme un frein efficace aux velléités belliqueuses du jeune empereur.

M. de Bismarck, après sa démission, n'en a pas moins déclaré à un délégué anglais, je crois : "Jamais la paix n'a été plus assurée". Un seul point noir pourrait obscurcir la netteté de cette déclaration, c'est la nomination du général de Caprivi ; on peut craindre qu'il ne cherche à acquérir une importance que ne lui donne pas son passé, qu'il veuille se faire un nom, se créer une réputation, grandir sa situation et qu'il n'écoute pas toujours les conseils de la sagesse. Il est vrai que l'empereur a voulu avoir à côté de lui un chancelier qui ne gênerait pas sa liberté d'action, et c'est l'empereur qui est aujourd'hui un maître sans contrepoids.

Je n'ai pas la prétention de vous donner ici les sentiments personnels de l'empereur, mais je crois qu'on a singuliérement exagéré le côté militaire et militant de ce caractère. Il parait vouloir s'appliquer à dépouiller le soldat, à chercher moins l'aventure belliqueuse que la réalisation de progrès, à se rapprocher des tendances pacifiques et libérales de Frédéric III. Cette disposition d'esprit se révèle moins dans son langage, qui a toujours une allure brutale, que dans ses actes.

Voilà les impressions que j'ai recueillies et qui me paraissent résoudre exactement la situation."

1890 - PRINTEMPS - 1890

THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps pour pardessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA.

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venez examiner la qualite, le dessin, et le fini de nos nouveaux ameublements de chambre a coucher en acajou, noyer, cerisier, et chene antique.

AMEUBLEMENTS DE SALON

Elegamment couverts en Brocatelle, en Pluche de Soie et Pluche de Laine, et en drap de crin.

VOITURES D'ENFANTS

30 Modeles differents 30

TAPIS ET PRELARTS

A LA

Metropolitain Mfg. Co.,

557 Rue Sussex 557

N.B. Paiements à la semaine.

MARVELOUS MEMORY DISCOVERY

Mind wandering cured. Books learned in one reading. Testimonials from all parts of the globe. Prospectus POST FREE, sent on application to Prof. A. Loisette, 237 Fifth Ave. New York.

CHEAPSIDE

Succes sans precedent

DE

Notre grande vente vente combinee des fonds de banqueroute

DE

Dupuis et Nolin, d'Ottawa

ET

Verdon et Cie., de Quebec

FORMANT EN TOUT

$75,000

LES PLUS BELLES NOUVEAUTES EN CANADA.

Les dames de la Capitale ont apprécié nos efforts et les résultats ont beaucoup dépassé nos espérences.

Notre magasin a été bondé tous les jours d'acheteurs empressés.

Nous faisons une vente sans réserve et les BARGAINS sont à l'ordre du jour.

L. H. NOLIN & CIE.,

57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 25 0/0 de plus, c. a. d. 5 centins.

5 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 20 0/0 de plus c. a. d. 6 centins.

Bordure 5 centins la verge

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs 100 0/0 de plus c. a. d. 10 centins.

Papiers dorés de 20 centins la pièce et plus. Autres qualités en proportion.

Nous coupons et portons à domicile dans les limites de la ville sans frais extra toutes les Tapisseries achetées chez nous.

Nous avons un assortiment au moins 10 fois plus fort que tout autre magasin.

Tapisseries et décorations intérieures combinées dans la cité d'Ottawa.

WM. HOWE.

Howe Block Rue Rideau

et 393 Rue Cumberland.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

prises au commencement du repas peuvent remplacer l'*eau de Goudron* contre les *affections de poitrine* et *calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre*. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des *rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes*, par les **Capsules Guyot**, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 19, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frere, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE - CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge

DETAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

GUÉRISON CERTAINE

En 2 heures

sans *COLIQUES* ni *NAUSÉES*

Sans AUCUNE PURGATION

ni avant ni après du

VER SOLITAIRE

par les CAPSULES

L. KIRN

à l'extrait éthérisé

de FOUGÈRE MALE PURE

M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature

Douze ans de succès dans les hôpitaux

Paris, phie LEGENDRE, 145, rue de Rennes et dans toutes les Pharmacies.

Le VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« **Le Vin de Quinium Labarraque** *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Profr BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

Le Sirop de Follet

supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le **Sirop de Follet** procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« C'est la meilleure forme d'administration du **Chloral** ; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »

(Formulaire du Professeur BOUCHARDAT)

Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prépare dans la maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD

est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de **Sirop de Regnauld** suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.

Fabrication, Maison **L. Frere**, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Phies.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris*; elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes. »

PROFESSEUR TROUSSEAU.

« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » PROFESSEUR BOUCHARDAT.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.

Par son usage soutenu l'embonpoint se développe ; c'est un moyen efficace pour faire disparaitre la maigreur.

Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCraken

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

— BUREAU —

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent à prêter avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER

O'GARA MacTAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.

Bloc Hay, rue Sparks Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MACTAVISH WM. WYLD

Walker, McLean & Blanchet,

AVOCATS

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.

No. 34½ Rue Elgin, Ottawa

(EN FACE DU RUSSELL)

W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT, ETC.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

— BUREAU : —

Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Supreme et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Décision judicaire concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que de journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est reponsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste

Article 3. Tout abonné peut être pour suivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove,"

est le meilleur charbon mou Américain.

Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

LES MEILLEURS QUALITES DE **CHARBON**

T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie Bio : Russell

26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché

Portes chassis, et jalousie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

J. T. JULIEN

273 RUE ST PATRICE

VITRIER, PEINTRE

DECORATEUR,

TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude

NEWSPAPER ADVERTISING

A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wants to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. 149 editions have been issued. Sent, post-paid, to any address for 10 cents. Write to GEO. P. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, 10 Spruce St. (Printing House Sq.), New York.